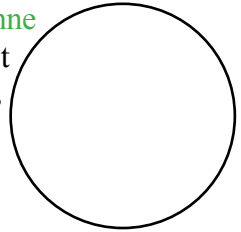


AT1. Statistiques : outil de politique publique perfectible ?

Mme Karin BLUMENTHAL, chargée des statistiques des déchets, Eurostat - Commission européenne

La mission d'Eurostat: être le premier fournisseur de statistiques de qualité sur l'Europe. Eurostat est l'Office statistique de l'Union européenne. Il est chargé de fournir à l'Union européenne des statistiques au niveau européen permettant des comparaisons entre les pays et les régions.



Mme Nadine DE GREEF, déléguée générale - FEAD

La FEAD est la Fédération européenne représentant l'industrie de gestion des déchets européenne. Les membres du FEAD sont des associations de gestion des déchets nationales comprenant 19 États membres de l'Union européenne ainsi que la Norvège. Ils représentent une part approximative de 60 % du marché des déchets ménagers et traitent plus de 75 % de déchets industriels et commerciaux en Europe. Leur chiffre d'affaires annuel combiné est d'environ 75 milliards d'euros.



Mme Françoise GERARDI, déléguée générale - Elipso

Les membres d'Elipso sont des entreprises de l'emballage plastique et de l'emballage souple, des industriels du recyclage et des logisticiens. Elipso est membre ou partenaire de nombreuses instances, aux niveaux français et européen, dans l'emballage, la gestion environnementale, la normalisation, etc. Elipso est aussi un lieu d'information, de réflexion et d'action concrète pour l'industrie de l'emballage plastique et souple. Elle agit au quotidien pour les entreprises du secteur sur un marché dynamique aux nombreux défis à relever.



M. Xavier GHEWY, responsable du service de l'observatoire et des statistiques (SoeS) - MEDDE/CGDD

Le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) fait partie du Commissariat général au développement durable (CGDD), au sein du ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie. Il a pour mission d'organiser le système d'observation et de statistique en matière de logement, de construction, de transports, d'énergie, d'environnement et de développement durable, en liaison avec les institutions nationales, européennes et internationales intéressées. A ce titre, il recueille, élabore et diffuse l'information statistique concernant les domaines de compétences du ministère.



M. Vincent LE BLAN, délégué général - FNADE

Créée en 1937, la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) est une organisation professionnelle représentative des métiers de la dépollution et de l'environnement. Elle représente les entreprises adhérentes auprès des pouvoirs publics français et européens. Elle intervient dans tous les domaines sociaux, économiques et techniques au travers de commissions et de collèges. La FNADE est membre de la Fédération Européenne des Activités de Déchet (FEAD).



M. Michel SPONAR, chargé de mission à la direction générale de l'environnement - Commission européenne

La Commission européenne a pour mission de promouvoir l'intérêt général de l'Union européenne. Pour cela, elle participe au processus de prise de décision, en particulier en présentant des propositions de lois européennes, en veillant à la bonne application des Traités et des Lois européennes, en développant des politiques communes et exécutant les budgets.

